

# Semaine Suisse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **62 (1933)**

Heft 13

PDF erstellt am: **16.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

des problèmes dont la réponse à chercher fait presque toujours, dans la pratique, l'objet d'un contrat ou se trouve fixée par les conditions du marché, comme, par exemple, la date d'une échéance, le temps d'un placement, la valeur nominale d'un titre ? C'est une erreur de vouloir enseigner des notions qui constituent pour l'ouvrier, le paysan ou le simple artisan une érudition vite perdue et qui sont reprises en même temps, dès leur début, par ceux qui poursuivent leurs études. Je place dans ce genre beaucoup de théories de notre ancienne sixième série, comme aussi la racine carrée, l'intérêt composé, qu'il est plus moral de combattre que d'enseigner, le diviseur fixe qu'il faut laisser aux rentiers et des subtilités de titre et d'alliage bonnes pour les bijoutiers et les orfèvres. On n'a pu émettre que des désirs sur le prochain livre de sixième classe, puisqu'il n'existe pas encore, mais il faut se rappeler que, si quelques manuels intermédiaires peuvent avoir trop de matières, c'est parce que les derniers vont trop loin. Il serait aisé de prouver que ce ne sont pas là des idées trop personnelles et, du reste, l'opinion d'une partie du corps enseignant ne vaut pas moins qu'une série de références. Ces quelques remarques n'ont pas pour but de contester l'utilité du calcul, qui occupe certainement la première place, après la langue maternelle.

Le rédacteur du *Bulletin pédagogique*, que je remercie pour ses sages conseils et ses justes remarques, relève le qualificatif dans l'expression « style fleuri ». J'ignorais le sens que l'opinion et les littérateurs attachaient à ce terme. Pour mon compte, je le comprenais comme le contraire de la platitude, et par « style fleuri », j'entendais celui qui, à la clarté, la précision, l'usage du terme propre, unissait la grâce et l'harmonie. Je ne pensais pas à cette prose mièvre et sucrée, qui parle du doux chant des oiseaux et du suave parfum des fleurs, usitée par les romanciers vulgaires, pour la description du décor servant de cadre à la première rencontre de deux amoureux ; je ne pensais pas davantage à cette littérature empreinte d'un sentimentalisme trop aigu, qui inspire le dégoût de la vertu qu'elle veut célébrer. N'en est-il jamais ainsi pour le patriotisme et la piété par exemple ? Je ne voudrais faire à personne l'injure de demander une telle rédaction et j'espère que l'on ne me soupçonne pas d'y initier mes élèves. Disons, en terminant, que l'École normale a le droit d'être plus exigeante que les autres établissements à l'égard des nouveaux élèves, parce que ceux-ci s'y présentent plus tard, après avoir séjourné plus longtemps à l'école primaire ou fréquenté déjà l'école secondaire.

Les contradicteurs sont d'accord sur le fond du problème ; s'il existe encore quelques divergences, appliquons-nous à concilier les différents points de vue dans la pratique, plutôt que d'en parler encore.

Telle est notre irrévocable conclusion.

M. Brunisholz.

— x —

## Semaine Suisse

L'Association « Semaine suisse » organise cet automne, comme les années précédentes, un nouveau concours de composition dans les écoles.

Le sujet de cette année est *le bois des forêts suisses et son utilisation*.

Comme d'habitude, les élèves seront préparés à ce concours par leurs maîtres et maîtresses, plus spécialement pendant la durée de la « Semaine suisse ».

En collaboration avec les organisations forestières du pays, l'Association publiera une brochure rédigée et illustrée avec le plus grand soin ; cette brochure constituera une documentation de premier ordre et des plus intéressantes ; elle sera envoyée aux membres du corps enseignant.

La Direction de l'Instruction publique encourage vivement les autorités scolaires locales, les membres du corps enseignant et les élèves à s'intéresser à cette manifestation.

Le secrétariat de la « Semaine suisse », à Soleure, fournira tous les renseignements utiles concernant la préparation et l'exécution du concours.

---

## FESTIVAL DU TIR FÉDÉRAL 1934

---

### Appel aux chanteurs

La Commission du Festival va prochainement organiser l'étude des chœurs de l'importante partition *Mon pays*, œuvre nouvelle de MM. J. Bovet et P. Bondallaz, qui sera donnée à l'occasion du Tir fédéral de 1934.

A cet effet, elle adresse un pressant appel :

1<sup>o</sup> aux sociétés de chant de la ville, chœurs d'hommes et chœurs mixtes des deux langues ;

2<sup>o</sup> aux chanteurs et chanteuses habitant Fribourg et ne faisant pas partie des dites sociétés ;

3<sup>o</sup> à *Messieurs les membres du corps enseignant* et à Messieurs les chanteurs des environs qui pourraient facilement se déplacer pour les répétitions et les représentations du Festival.

En outre, l'œuvre comprenant également des ballets, il est aussi fait appel à un certain nombre de jeunes gens et jeunes filles, de 14 à 20 ans, qui s'intéresseraient à l'étude de ces productions.

A tous, les auteurs et la Commission du Festival recommandent chaleureusement d'apporter leur concours dévoué et, — comme toujours — désintéressé, pour assurer le succès de cette manifestation artistique et patriotique qui constitue toujours le clou des réjouissances de notre grande fête nationale.

Les exécutants isolés désignés ci-dessus sont instamment priés d'annoncer leur participation, de préférence par écrit, à M. R. Steinauer, président de la Commission du Festival, 10, Avenue de la Gare, Fribourg, Tél. 9.52, au plus tôt.

Après leur inscription, tous les intéressés seront convoqués à une réunion générale au cours de laquelle l'œuvre sera d'abord présentée et commentée par les auteurs, puis on établira le plan de travail avec l'horaire général des répétitions.

Il n'est peut-être pas superflu d'insister vivement auprès des chanteurs des environs pour qu'ils veuillent bien apporter, de bonne grâce, leur collaboration à cette grande manifestation. Les sociétés de la ville, même avec la totalité de leurs membres, ne suffiront pas à cette tâche, étant donné que l'œuvre demande un effectif d'environ 400 choristes. On ne doit pas oublier, d'autre part, qu'un certain nombre de membres des sociétés seront occupés ailleurs et surtout dans les nombreux comités qui devront assurer la bonne marche de cette vaste entreprise que constitue le Tir fédéral de 1934.

---